

Concours ITRF (Ingénieurs techniciens de recherche et de formation)

Le statut de recherche et de formation regroupe principalement des personnels qui travaillent dans les universités, les grands établissements (Cnam, Muséum,...), grandes écoles mais aussi les rectorats. L'orientation donnée à ce statut, similaire à celui des ITA de la recherche a été de créer des corps regroupant des « spécialités » ou des « métiers » différents, ce qui amène à l'ouverture de recrutement par « branches d'activité professionnelle » et par « postes ». C'est ainsi 2795 postes qui sont ouverts à concours pour l'année 2008. 166 postes sont ouverts au titre de l'article 27 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (personnes en situation de handicap, concours aménagés,...)

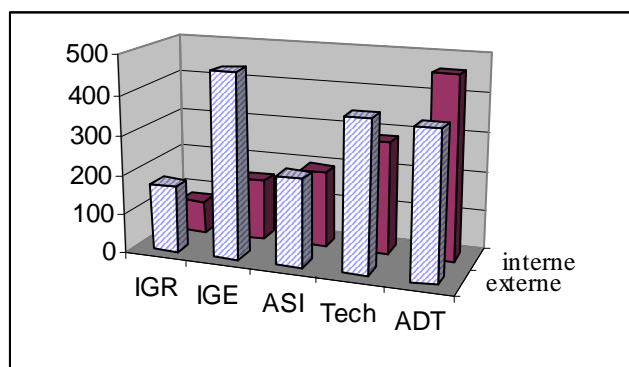
Les arrêtés autorisant l'ouverture de concours externes, de concours internes, 3^{ème} voie pour le recrutement des personnels de recherche et de formation sont parus au JO du 23 avril. Le détail des postes est disponible sur le site du ministère de l'éducation nationale.

Les candidats doivent se pré-inscrire depuis le site web du ministère entre le **25 avril 2008 et le 16 mai 2008**.

Les inscriptions doivent être effectuées par retour des dossiers de candidature au centre organisateur **avant le 23 mai**.

Les emplois ouverts à concours se répartissent de la manière suivante : 1291 en catégorie A (46,19 %), 668 en B (23,9 %) et 836 en C (29,9%). Globalement la répartition externe/interne est égale à 58% pour les externes et 42% pour les internes. 1 seul concours est ouvert dans le corps des ingénieurs d'études par la 3^{ème} voie. Le nombre de postes recrutés en fonction de l'article 27 de la loi de 84 représentent 5,93 %. Enfin, nous ne connaissons pas encore le nombre d'emplois ouverts, sans concours, pour l'accès au grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

La proportion des emplois ouverts en catégorie A dans le corps des ingénieurs de recherche représente 9,02 %, celle dans le corps des ingénieurs d'études 22,29 %, dans le corps des assistants ingénieurs :14,88%.



Le graphique précédent nous permet de visualiser que le corps dans lequel se produit le plus de recrutement externe se produit dans le corps des ingénieurs d'études.

Postes ouverts à promotion

Ce même graphique nous permet de constater un faible taux d'emplois ouverts permettant une promotion par concours au sein de la catégorie A. Ces taux, 7% dans le corps des ingénieurs de recherche, 13,2 % dans celui des ingénieurs d'études et 16,4 % dans celui des assistants ingénieurs sont même légèrement en baisse par rapport aux années précédentes.

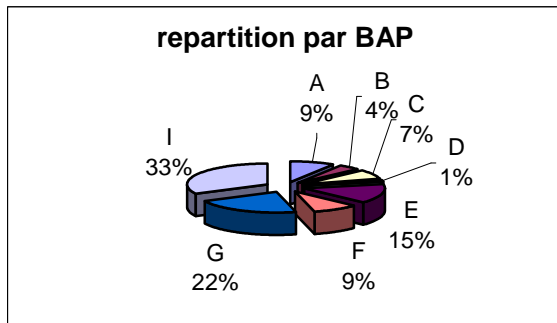
A l'inverse ce taux est en hausse et nous nous en plaignons pas pour l'accès aux corps des techniciens (24 %) permettant l'accès des adjoints techniques au corps des techniciens et pour l'accès au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} Classe. Dans certaines Bap comme la Bap A, aucun poste n'est ouvert à la promotion dans le corps des IGR.

Répartition par branche d'activité professionnelle (BAP)

Les branches d'activité sont communes au statut des personnels ITRF de l'enseignement supérieur et des ITA de la recherche. Seule les branches regroupant les métiers de la gestion (H pour la recherche et I pour l'enseignement supérieur) sont différentes. Elles devraient être regroupées prochainement dans une Bap J commune aux 2 statuts.

Rappel des Bap

- BAPA : Science du vivant
- BAP B : Sciences chimiques Sciences des matériaux
- BAP C : Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique
- BAP D : Sciences Humaines et Sociales
- BAP E : Informatique, Statistique et Calcul Scientifique
- BAP F : Information, Documentation, Culture, Communication,
- BAP G : Patrimoine, logistique, prévention et restauration
- BAP I : Gestion Scientifique et Technique



La répartition par Bap des emplois ouverts à concours confirme une nouvelle notre analyse déjà effectuée. En effet le fort pourcentage de certaines branches comme la Bap I (33%) ou de la Bap G (22%) montre que le statut ITRF se transforme peu à peu en un statut de métiers d'appui à la recherche, ce que nous avons déjà dénoncé lors de session de concours précédentes.

Le graphique permet également de constater une nouvelle fois la faiblesse de la branche des sciences humaines et sociales et une légère baisse du nombre d'emplois ouverts dans la BAP E : informatique , statistique et calcul scientifique.

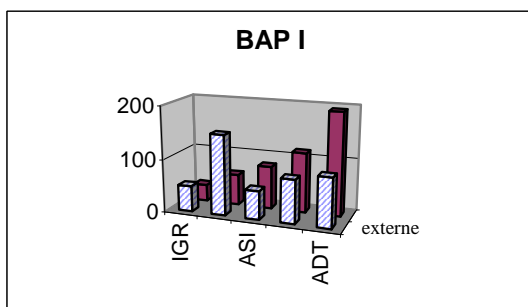
Analyse des Bap les plus importantes

Il est important de rappeler que tous les corps ne figurent pas dans toutes les Bap. Dans certaines Bap comme la BAP D ne figure aucun emploi de catégorie C. et certaines filières débutent en catégorie A.

- BAP I « Gestion Scientifique et Technique »

908 emplois sont ouverts à concours ce qui représente si nous faisons une comparaison avec l'année 2006 et prenons cette année là comme référence pour nos comparaisons suivantes à 200 postes de plus. Ces emplois sont répartis en 429 ouverts en concours externes (+78) et 479 (+129) en concours internes.

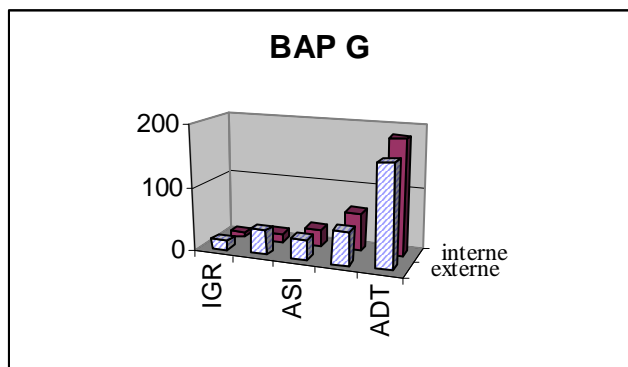
Une comparaison par corps, entre 2006 et 2008 permet de s'apercevoir que le recrutement global dans le cops des IGR est en hausse de 37%, celui des IGE de 9%, celui des ASI de 56%, des techniciens de 54% et celui des adjoints techniques de 20%



- BAP G Patrimoine, logistique, prévention et restauration

600 emplois sont ouverts à concours dans cette BAP soit 184 postes de plus qu'en 2006. La répartition de ces recrutements s'effectue de la manière suivante 303 (+57 en concours externes) et 297 (+127) en concours internes.

Une comparaison par corps, entre 2006 et 2008 permet de s'apercevoir que le recrutement global dans le corps des IGR est en hausse de 66%, celui des IGE de 22%, 7% dans le corps des assistants ingénieurs, que celui des techniciens représentés 216% pour rapport à 2006 et une hausse de 39% dans la catégorie C.



- BAP E : Informatique, Statistique et Calcul Scientifique

418 emplois sont ouverts à concours ce qui représente un nombre équivalent à 2006 qui se répartissent en 281 externes et 137 internes

Une comparaison par corps, entre 2006 et 2008 permet de s'apercevoir que globalement, dans cette Bap, le recrutement baisse dans un grand nombre de corps. Si le recrutement de 2008 est en hausse de 16 % dans le corps des IGR, de 4% dans celui des ASI et de 6% dans celui des techniciens, il baisse de 13% dans celui des IGE.

Dans la Bap des sciences humaines et sociales, on peut remarquer également une forte baisse par corps excepté celui des ASI qui double. En effet on constate une baisse dans le corps des IGR de 13,5 % et de 50% dans celui des IGE et des techniciens.

Normalement les ouvertures d'emplois à concours ont du être examinées, avant que les demandes soient effectuées, dans chaque établissement soit en Commission paritaire d'établissement se réunissant en formation plénière, soit maintenant au sein du comité technique paritaire (CTP) où doivent se dérouler de réels débats. Ne laissons pas les directions d'établissement agir seules sur la politique de l'emploi